

ABONNEMENT

| Saumur | |
|----------------------|--------|
| Un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

| | |
|------------------------------|----|
| Annonces, la ligne | 20 |
| Réclames, — | 30 |
| Faits divers, — | 75 |

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 11 MARS

LES SCRUTINS DU 9 MARS

On assure qu'au ministère de l'intérieur on se montre fort peu satisfait du résultat des scrutins de dimanche. Nous le comprenons sans peine. Cette sextuple consultation des électeurs n'a point tourné à l'avantage du gouvernement. Dans deux circonscriptions de la Haute-Garonne, le résultat n'est point définitif et il est aisé de constater qu'il y a eu de trop nombreuses abstentions pour qu'on puisse avec quelque certitude prévoir l'issue de la lutte. Les républicains ont bien conquis un siège en Vendée, mais ils en ont perdu un dans l'Indre-et-Loire, ce qui rétablit l'équilibre numérique.

Enfin sur trois conservateurs invalidés, deux rentrent à la Chambre, ce qui est la condamnation de l'intolérance de la majorité actuelle.

Au résumé, point de changement dans la situation numérique des partis et deux protestations énergiques contre les invalidations. Il n'y a rien là qui puisse satisfaire le ministre de l'intérieur, M. Bourgeois a préconisé la marche en avant. Les électeurs lui répondent de façon à lui montrer que s'ils veulent, eux aussi, marcher en avant, ce n'est pas du tout dans la direction qu'il leur a indiquée.

Il paraît bien d'ailleurs que l'échec de M. Sabouraud, dans la Vendée, tient surtout à des causes locales. En comparant en effet le scrutin du 9 mars à celui du 22 septembre, on voit bien que le candidat républicain a gagné 286 voix, mais on constate que le candidat conservateur en a perdu 692. La différence, 406, représente certainement des électeurs que l'attitude prise par M. Sabouraud a, à tort ou à raison, éloignés de lui, mais qui n'ont point voulu cependant donner leurs suffrages au candidat républicain. Aussi l'élection de la Vendée est bien la défaite d'un conservateur. Elle n'est point une victoire républicaine.

Il en est autrement dans l'Indre-et-Loire. Qu'on se reporte à quelques mois en arrière. L'opportunisme, ayant pour chef M. Wilson, disposait alors en maître de ce département et déjà l'influence républicaine s'accusait énergiquement à la fin de l'Empire. Aujourd'hui M. Delahaye obtient plus de voix qu'il n'en avait au mois de septembre dernier, et ce, après avoir accentué, plus énergiquement qu'il l'avait fait alors, ses opinions conservatrices. Quant à M. Muller, il avait échoué il y a six mois, il l'emporte aujourd'hui sur un concurrent républicain qui avait, dans le département, plus d'autorité personnelle que M. Arribat, le député républicain décédé. Ainsi, dans ces deux circonscriptions, le progrès est indéniable.

La réélection à Gien de M. Loreau n'est pas moins caractéristique. Ici, il n'avait pas suffi d'invalidiser. On avait essayé de terroriser les électeurs par l'enquête. Le seul résultat de cette campagne a été d'augmenter le chiffre des électeurs de M. Loreau et de diminuer celui des électeurs de son concurrent républicain, M. Ed. Portalis. Sans doute, M. Loreau s'est placé sur un terrain de conciliation si large que beaucoup de républicains conservateurs ont

pu voter pour lui, mais n'est-ce rien que ce mouvement d'opinion qui après avoir repoussé le député sortant, opportuniste, écarte le candidat radical pour le rallier à M. Loreau que la plupart des journaux républicains n'hésitent pas à qualifier de « monarchiste libéral » ?

En fait, la journée électorale a donc été excellente pour les monarchistes, malgré l'accident regrettable, mais heureusement réparable de la Vendée. Elle montre en réalité le régime républicain de plus en plus attaqué et atteste un nouveau et sérieux progrès des idées monarchistes. ERNEST BAUDOIN.

Elections législatives du 9 mars

ARRONDISSEMENT DE GIEN

| | | |
|---------------------------------|-------|-----|
| MM. Loreau, conserv., invalidé, | 7,633 | Élu |
| Portalis, républicain, | 7,224 | |

ARRONDISSEMENT DE FONTENAY-LE-COMTE

| | | |
|-----------------------------|-------|-----|
| MM. Guillemet, républicain, | 9,004 | Élu |
| Sabouraud, cons., invalidé, | 8,575 | |

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

Première circonscription

| | |
|---------------------------|-------|
| MM. Leygue, radical, | 5,292 |
| Susini, boulangiste, | 3,253 |
| Rességuier, opportuniste, | 2,701 |
| Dahemar, conservateur, | 2,277 |

Ballottage.

Deuxième circonscription

| | |
|-------------------------------|-------|
| MM. Labat, conservateur, | 5,124 |
| Calvinhac, radical, invalidé, | 4,396 |
| Sirven, opportuniste, | 4,237 |

Ballottage.

INSTITUTEURS ET SÉMINARISTES

On réclame dans les journaux républicains toute la sollicitude du ministre de la guerre pour les conscrits instituteurs, de la même plume dont on se servait pour adjurer le même ministre à apporter la plus grande sévérité dans le recrutement des conscrits séminaristes.

Mais non seulement on fait appel à la sollicitude ministérielle, mais aussi à son indulgence, pour les instituteurs toujours. Il paraît que ceux-ci en ont bien besoin. Il y a beaucoup de réfractaires parmi eux. Il en est qui, après avoir contracté avec l'Université l'engagement décennal qui les exemptait du service militaire, on jeté, aussitôt cette exemption obtenue, la toge aux orties. Quelques-uns ont été tranquillement planter leur choux après avoir tiré cette carotte. D'autres plus ambitieux ont brigué et obtenu des fonctions publiques. D'autres plus audacieux encore se sont retirés dans le fromage administratif et y ont élu domicile sous l'œil complaisant du préfet républicain dans le lieu même d'où aurait dû partir l'ordre de les prendre au collet pour les mener au régiment.

M. le ministre de la guerre vient de prendre des mesures pour faire cesser les complaisances et les abus qui permettaient à ces malins d'esquiver aussi facilement le service.

C'est à ce sujet que les journaux républicains font appel à la sollicitude du ministre en des termes assez raides auxquels M. de

Freycinet finit le plus souvent par céder. Et ceux de MM. les conscrits ou de MM. les réfractaires qu'il a voulu contraindre à observer la loi sont les premiers à crier comme de beaux diables. On veut les faire servir « sans aucun intérêt pour le pays », crient-ils par l'organe de leurs journaux.

Nous ne nous étonnons pas du tout des complaisances de l'autorité pour ceux qui fraudent la loi. C'est la coutume des fonctionnaires républicains de permettre qu'on viole la loi toutes les fois que cette loi gêne quelque peu leurs amis. Seulement il nous est difficile après tous les discours, tous les écrits des orateurs et des journalistes républicains sur la nécessité impérieuse du service pour tous, pour la sécurité nationale, d'entendre ces mêmes républicains nous jeter dédaigneusement ce « sans aucun intérêt pour le pays » à propos des instituteurs.

Pourquoi ce qui est absolument nécessaire en ce qui concerne le service militaire des séminaristes est-il « sans aucun intérêt pour le pays » quand c'est l'instituteur qui est en jeu ?

Les républicains pensent-ils que l'intérêt électoral dont les instituteurs de M. Fallières sont les sacrilains doit primer le fameux intérêt supérieur de la fameuse sécurité nationale, si souvent invoqué, si rarement respecté ?

SOLIDARITÉ ÉCONOMIQUE

Les discussions auxquelles commencent à donner lieu les questions douanières font ressortir une tendance contre laquelle on ne saurait trop énergiquement protester.

C'est ainsi qu'à propos du maïs, les opposants à l'établissement de droits sont presque tous, sinon tous, des représentants du Midi.

Il est certain que les producteurs de maïs de la région pyrénéenne, qui sont loin des ports importateurs, loin des distilleries où l'on emploie le maïs à 43 francs, n'ont pas grand-chose à redouter encore, puisque leur production se vend et se consomme sur place, à des prix supérieurs aux maïs importés. Mais, si de telles considérations devaient influencer sur le vote des réformes douanières, on verrait les députés des départements septentrionaux s'opposer à l'établissement d'un droit sur les raisins secs, sous prétexte que la question est sans intérêt pour leurs électeurs.

Il y a là une méconnaissance absolue de la solidarité économique qui lie toutes les parties d'un même territoire et, nous le répétons, si cet esprit devait prédominer, il faudrait désespérer d'arriver à une solution des questions si complexes posées par la réforme de nos tarifs douaniers.

Il n'y a pas d'intérêt régional qui n'importe à la communauté et qu'on puisse laisser périliter sans nuire à celle-ci. Il convient donc de défendre, sur quelques parties du territoire que cela se produise, un grand intérêt qui est lésé. On doit n'étudier jamais une question au point de vue exclusif de la région qu'elle concerne, mais, sans perdre un instant de vue cet intérêt, l'envisager aussi au point de vue de

l'intérêt général et national ; en un mot, solidariser tous nos intérêts.

INFORMATIONS

LA CONFÉRENCE DE BERLIN

On lit dans le Temps d'hier :

« M. Spuller, ministre des affaires étrangères, s'est rendu hier chez M. Jules Simon, pour lui demander de vouloir accepter le mandat de délégué de la France à la conférence de Berlin, pour le règlement du travail.

» L'honorable sénateur a paru tout d'abord peu disposé à accepter cette offre. Mais, sur les instances du ministre, il a remis à ce matin pour faire connaître sa réponse définitive.

» Ce matin, en effet, M. Jules Simon s'est rendu au ministère des affaires étrangères et a fait savoir à M. Spuller qu'il accepterait d'être l'un des délégués de la France à la conférence de Berlin, sous certaines conditions.

» M. Jules Simon demande notamment qu'une entente préalable s'établisse entre les délégués français qui seront au nombre de cinq, sur la mission qu'ils auront à remplir à la conférence.

» La mission comprendra, en outre de M. Jules Simon : M. Tolain, sénateur ; M. Burdeau, député ; un ingénieur des mines et un délégué ouvrier ; on parle comme délégué ouvrier de M. Finance, l'un des représentants les plus connus de l'école positiviste socialiste. »

A CLAIRVAUX

On signale à Clairvaux l'arrivée de MM. Perlet, ancien président du tribunal de Bar-sur-Seine, et du prince de Lucinge-Faucigny.

Les personnes qui viennent ainsi à Clairvaux n'ont pas l'espoir de voir le Prince, puisqu'elles n'ont pas l'autorisation nécessaire, mais elles veulent voir la prison où il est et causer avec ceux qui l'approchent.

M. le duc de Luynes s'installera au château de Lignol dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Les incidents de la détention du duc d'Orléans ont, à Paris, leur contre-coup.

Les journaux de dimanche matin avaient raconté que le Musée Grévin reproduisait la cellule du duc d'Orléans à la Conciergerie et cette simple annonce a suffi pour amener pendant toute l'après-midi une interminable série de visiteurs.

Jamais pareille foule n'avait été réunie dans ce musée. Il est vrai que la cellule est très exactement reproduite et que le duc d'Orléans, appuyé contre la fenêtre de sa prison, est on ne peut plus ressemblant. A côté du Prince se trouve son ami dévoué, le duc de Luynes. La scène est très réussie.

25 MILLIONS DE FAUX TITRES

La semaine dernière, un monsieur se présentait aux guichets de la caisse d'une maison de Banque du quartier du Havre, pour y négocier 20,000 fr. de titres de la Dette Extérieure Espagnole 4 0/0.

La somme lui fut comptée et un quart

d'heure après le départ du négociateur on s'aperçut que les titres étaient faux. La maison de banque informa immédiatement le syndicat des agents de change qui, à son tour, fit vérifier les titres, et on y releva plusieurs erreurs, notamment diverses fautes d'orthographe.

Le lendemain, le syndicat des agents de change informa ses confrères de la mise en circulation de ces titres.

Il n'y aurait eu que demi-mal si d'autres titres faux n'avaient pas été négociés, mais malheureusement diverses maisons de crédit et de banque de Paris en ont reçu pour plusieurs centaines de mille francs.

Dès le premier jour nous connaissions cette affaire; aussi, ayant quelques données, nous avons fait des recherches qui nous permettent de donner les renseignements suivants :

Ces faux titres de la Dette Extérieure Espagnole sont de fabrication toute récente.

En novembre de l'année dernière, un Espagnol, du nom de Martos, ouvrait dans la Cité, à Londres, un *Office Bank*, avec de nombreux employés, qui n'étaient que des affiliés à la banque des faussaires. C'est de cette maison que sont sortis, à la fin du mois dernier, les faux titres pour la somme énorme de 25 millions.

Il est à présumer qu'il a dû en être négocié sur d'autres grandes places, soit en France, soit à l'étranger.

Quant à M. Martos et à ses acolytes, une fois leur émission faite, ils sont partis chacun de leur côté, obéissant aux instructions de leur chef.

La police croit être sur la piste de Martos.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 10 mars 1890.

La Bourse a débuté faiblement, mais sous l'influence des cotes plus fermes de Berlin, la hausse a repris son cours. Le 3 0/0 finit à 88,35; le 4 1/2 0/0 est à 105,75.

Le Crédit Foncier s'est élevé à 1,320 à terme et à 1,322.50 au comptant. Transaction des plus animées sur les obligations.

La Banque de Paris monte de 776.25 à 782.50. La Banque Nationale du Brésil, de son côté, a montré les meilleures dispositions à 582.50.

La Société Générale cote 477.50; la Banque d'Escompte 518.75. Le Crédit Lyonnais oscille entre 725 et 727.50. La Société de Dépôts et Comptes courants est tenue à 600.

La Banque des Pays-Autrichiens continue son mouvement de reprise. Les actionnaires français ont jusqu'au 17 courant pour déposer leurs titres en vue de l'assemblée du 31 mars. Aucun de ceux qui ont souci de leur intérêt ne vont se soustraire à cette importante formalité.

Les Rentes Portugaises 3 et 4 1/2 0/0 ont eu un excellent courant d'affaires: le 3 0/0 à 63.75 et 63.80, le 4 1/2 0/0 à 491.50.

On donne de très bonnes nouvelles de la souscription aux 20,000 actions du Crédit Foncier de Tunisie qui sera ouverte le 12 mars, mais à laquelle le public s'est déjà intéressé par avance. Le 1^{er} versement est de 50 fr. seule-

ment. Il ne sera appelé que 250 fr. et les actionnaires auront le droit de revendiquer un privilège dans toutes les augmentations ultérieures du capital. Ce droit sera formellement établi par un titre spécial et transmissible.

Les actions des Alpines ont eu des demandes à 217 et 218. Pendant le mois dernier, les factures ont augmenté de près de 200,000 florins.

Bibliographie.

Histoire de la maison militaire du Roi DE 1814 A 1830

Sous ce titre, le colonel Titeux fait paraître chez Baudry, à Paris, un livre du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'intéressent aux souvenirs glorieux de notre armée. Le savant auteur rappelle tout ce que la maison militaire du Roi a fait pendant les deux Restaurations et jusqu'en 1830. Il la suit partout, à la caserne, à la cour, au combat, et jusque sur la route de l'exil. Il s'élève même à une dramatique hauteur quand il raconte les adieux de Charles X aux dernières troupes qui lui étaient restées fidèles. C'est donc plus qu'une monographie régimentaire, c'est la reconstitution d'une troupe d'élite. On n'a qu'à voir la liste de ceux qui la composaient, où l'on trouve le duc des Cars, le prince de Lucinge, les ducs de Noailles, de Mouchy, le prince de Hohenzollern, le comte de Béarn, le comte de La Rochechouart et tant d'autres dont les descendants ont mis leurs archives de famille à la disposition du colonel Titeux.

Ce qui rend ce volume tout particulièrement intéressant, ce sont les quatre-vingt-quatre admirables planches coloriées qui l'accompagnent. On y trouve tous les uniformes de la maison du Roi, tout ce qui a rapport à l'habillement, au harnachement. On y revit toute une époque à jamais disparue. Et on comprend, en voyant ces uniformes brillamment brodés, ces coiffures singulières, ces drapeaux qui ressemblent à des oriflammes, combien la guerre de ce temps-là était différente de la guerre d'aujourd'hui. Ce livre est singulièrement suggestif, et on ne saurait trop le recommander à tous ceux qui aiment les beaux livres, où l'on parle de belles et bonnes choses.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

RÉUNION

Du Comité d'études et de vigilance du Phylloxéra

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR

Samedi, MM. les membres du Comité de vigilance de l'arrondissement de Saumur étaient convoqués à la Sous-Préfecture à l'effet de donner leur avis sur l'enquête relative à l'introduction des vignes américaines de toute

provenance dans le département de Maine-et-Loire, enquête demandée par la majorité du Conseil général à la session d'août.

A l'unanimité des membres présents moins quatre voix, le Comité d'études et de vigilance de l'arrondissement de Saumur a émis le vœu que l'introduction des cépages d'Amérique de toute provenance soit autorisée.

MACHINE A GREFFER LA VIGNE

M. Perrigois, taillandier à Martigné-Briand, vient d'inventer une machine à greffer la vigne. M. Perrigois a fait fonctionner ce nouvel instrument samedi devant les membres du comité de vigilance, à Saumur.

Cette machine à greffer est fort bien conditionnée; elle fait la coupe en biseau du sarment de manière très nette, très franche, sans intéresser la moelle, ce qui est d'un très grand intérêt pour la réussite et la soudure des greffes.

C'est, à mon avis, la meilleur et la plus pratique des machines à greffer que j'aie vu jusqu'à présent. Elle est appelée à rendre de réels services aux vignerons. Concurrément avec le greffoir à la main, M. Perrigois présentera et fera fonctionner sa machine à greffer à la prochaine assemblée générale de la Société agricole et industrielle, le 28 mars. A. BOUGHARD.

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS

Itinéraire du Comité d'achat pendant le mois d'avril 1890. — Les réceptions auront lieu dans les localités ci-après pour le département de Maine-et-Loire :

Cholet (en face la gare), le mercredi 9 avril, à une heure.

Doué-la-Fontaine, le jeudi 10 avril, à une heure et demie.

Châteauneuf, le vendredi 11 avril, à une heure.

Segré, le samedi 12 avril, à huit heures du matin.

Saumur, le lundi 14 avril, à huit heures du matin.

Et au dépôt, à Angers, le mardi 8 avril et le lundi 21 avril, à huit heures du matin, pour les achats de toutes mains.

Avis important. — Les tournées étant plus particulièrement réservées aux éleveurs, ces derniers, dans leur intérêt, sont invités à présenter directement leurs produits à la Remonte, sans avoir recours à aucun intermédiaire.

DAMPIERRE. — *Vol important.* — Un hardi voleur s'est introduit dans l'écurie de M^{me} veuve Rebeilleau, et là, sous un amas de plâtre et de feuilles, a enlevé le trésor de la veuve, environ 5,000 francs qui étaient placés là. Le voleur, qui est inconnu, devait probablement connaître la cachette.

Quand les habitants des campagnes com-

prendront-ils qu'il est préférable de placer son argent que de le garder pour qu'il vous soit volé ?

ENCORE UN ANGEVIN VICTIME DU TONKIN

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* : « Une famille vraiment bien éprouvée, c'est la famille de M. Bazin-Latouche, quincaillier, rue Pocquet-de-Livonnière, à Angers.

» Le 1^{er} février, elle perdait un de ses enfants emporté par la maladie à l'âge de quinze ans. Or, elle apprenait, vendredi, que dans le même temps, le 30 janvier, par conséquent à quarante-huit heures d'intervalle, le fils aîné mourait au Tonkin d'un accès de fièvre pernicieuse, après un jour seulement d'hôpital.

» Qui pourra dire exactement ce que cette malheureuse colonie aura coûté de sang français? Si nous avons le droit de maudire les promoteurs de cette funeste politique coloniale, nous avons aussi le devoir de compatir au sort des victimes qu'elle ne cesse de faire et à la douleur de leurs parents. C'est ce que nous faisons du fond du cœur. »

L'*Union de l'Ouest* annonce ainsi cette triste nouvelle :

« Le Tonkin, la plus belle pensée de M. Ferry, continue à dévorer nos enfants !

» Une des familles les plus estimables d'Angers, la famille Bazin-Latouche, vient d'apprendre cruellement la mort de son fils aîné, parti il y a trois ans comme secrétaire d'état-major, et devenu commis de trésorerie, à Hanoï.

» Joseph Bazin avait obtenu un congé; sa famille ne se doutait pas qu'il fût si gravement atteint. Il devait revenir à Angers au mois d'avril. Il est mort là-bas, il y a un mois... Son jeune frère, élève comme lui de Saint-Julien, mourait à la même heure à Angers, à l'âge de 15 ans, avec une piété touchante, après une longue et effroyable maladie: avant de mourir, l'enfant voulut absolument écrire lui-même à son grand frère pour lui souhaiter sa fête une dernière fois: quand la lettre arrivera à Hanoï, ce sera la lettre d'un mort à un autre mort !

» Les parents ont perdu successivement sept enfants. Ils puiseront dans leur grande foi la résignation que nous leur souhaitons; mais comme il faut espérer de grandes joies au ciel pour supporter de telles épreuves! Nous adressons aux infortunés parents l'expression de nos plus vives condoléances. »

NIORT. — L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers organise une assemblée diocésaine à Niort pour les vendredis 28 et samedi 29 mars 1890. Elle sera présidée par M. G. de la Guillonnière. M. l'abbé Garnier, de Caen, et M. L. Harmel, viendront expliquer le but de l'œuvre: refaire de la France une nation chrétienne.

LA MARJOLAINE

Par A. DESHAYES-DUBUISSON

Rien de subtil comme les jeunes garçons pour se glisser partout, entendre tout, et tirer des conclusions.

— C'est joliment drôle, fit-il un jour à sa sœur, tout le monde dit que Flavie va épouser le mécanicien de chez Rumfort, et personne n'en parle ici.

— Que nous chantes-tu là ? reprit brusquement Séverine.

— Je te chante les dictons de l'usine. On ajoute que c'est la patronne de Flavie qui fait le mariage. Les camarades voulaient me faire parler... quelle tentation de broder une petite histoire !

— Par exemple ! s'écria Séverine.

— Ne vous fâchez pas, la Marjolaine, reprit François en tirant les frisons qui couraient sur la nuque de la jeune fille, je n'ai rien brodé du tout. Mais c'est tout de même humiliant pour un frère d'être si peu au courant... vous êtes deux surnoisés.

— Allons, laisse-moi tranquille, dit la jeune fille se débarrassant de sa taquinerie, je n'en sais pas plus long que toi.

— Pas possible !

— On ne peut plus possible... Bah ! des contes.

— Pas tant que ça... Depuis j'ai examiné.

— Alors, sois sérieux et parle.

— Aussi sérieux, petite sœur, que M. Bridaut quand il rabat les amandes de la quinzaine... Voilà, voilà, ajouta-t-il sur un geste d'impatience de Séverine, avec toi on ne peut jamais rien narrer... il n'y a pas de charme. Eh bien ! je me suis dit : « Ah ! c'est comme cela, je vais surveiller mon particulier. » Au lieu d'aller le soir au cours, j'ai été me promener dans les environs de la maison de M^{me} Combal. Il ne faisait pas encore tout à fait nuit quand Flavie est sortie; alors, je l'ai suivie à distance sans qu'elle me voie.

— Tu te permets de nous espionner ? interrompit sa sœur avec rudesse.

François haussa les épaules.

— Comme si ce n'était pas par amitié. —

Pendant qu'elle traversait la place, je vois déboucher de la rue du Parc un individu, grand, bien mis, à mine de Monsieur. Je me

dis : voilà mon homme. Aussitôt je glisse dans l'ombre et me retrouve sur son passage vingt pas plus loin. Je le voyais venir, car il se trouvait dans la partie éclairée. Un beau garçon, je l'assure, pas l'air bête. Eh bien ! ma fille, il ne me plairait pas du tout pour beau-frère; c'est drôle, mais c'est comme ça.

— Pourquoi donc ?

— Dame, je ne peux pas te dire, son regard ne me revient pas, quoi !

— Du reste, tu as pu te tromper ?

— Non, tu vas voir. Je m'étais adossé au portail de M. Rivard, tout à fait dans l'ombre. Comme Flavie passait très vite sans me voir, l'homme déboucha de l'angle pour se trouver en face d'elle. Ils étaient à cinq pas de moi. Flavie, faisant un mouvement en arrière, devint toute rouge sous son salut, puis toute pâle. Après deux ou trois phrases insignifiantes, il la laissa passer. Vois-tu, je l'ai regardé pendant ce temps, il m'a encore moins plu. As-tu quelquefois vu une couleuvre attirer un gresset pour l'avaler ? Eh bien ! ce grand Monsieur me faisait l'effet de la couleuvre et notre pauvre Flavie du gresset. Quel regard il fixait sur elle ! Non, ce beau-frère-là ne me va pas, mais pas du tout. La Sagesse, faut empêcher

ce mariage-là, ce serait une bêtise... Si tu as besoin de renfort, me voilà.

Séverine devenait songeuse.

— Ecoute, mon François, tout ceci est sérieux comme tu penses; ne dis rien à personne, je vais réfléchir, puis, nous verrons.

Les événements ne laissèrent pas grand loisir aux réflexions; le lendemain soir, le père rentra de mauvaise humeur. Dès qu'on eut soupé, il envoya les garçons se promener; et, s'adressant à Séverine restée seule :

— Qu'est-ce que j'apprends ? dit-il avec brusquerie, on prétend que la sœur cause au poseur de chez Rumfort... Y a-t-il du vrai là-dedans ?

— Je ne sais, mon père, répondit la jeune fille prise au dépourvu, j'en entends parler aujourd'hui pour la première fois.

Darnétal lui jeta un regard soupçonneux, mais il vit qu'elle était sincère.

— Je vais l'interroger ce soir, continua-t-il en serpentant la chambre à grands pas.

Séverine tressaillit; elle craignait, connaissant la violence de son père une fois sorti de sa placidité ordinaire, l'effet d'une colère sur Flavie dont la santé paraissait déjà atteinte.

— Si vous vouliez attendre jusqu'à demain,

FAITS DIVERS

SUR LA TOUR EIFFEL

Il paraît que la tour Eiffel rend à la science météorologique des services tout à fait inattendus.

M. Angot, qui est actuellement à poste fixe dans la tour pour surveiller les mouvements de l'atmosphère et présider à l'enregistrement des variations des instruments chargés de dessiner des graphiques, l'a déclaré à un rédacteur d'un journal du matin qui est allé l'interroger dans son observatoire nouveau modèle.

« Dans toutes les stations météorologiques ordinaires, Paris, Londres, celles qui ne sont pas placées très haut ou au ras du sol, la vitesse du vent est toujours plus grande vers le milieu de la journée, deux heures de l'après-midi, et plus faible au lever du soleil. Sur les hautes montagnes, au contraire, au Puy-de-Dôme, au Pic-du-Midi, où l'on a élevé à grands frais des observatoires, le vent a une vitesse réduite au milieu du jour et augmente de violence dans la nuit.

« Eh ! bien, la tour Eiffel accuse à son sommet les mêmes phénomènes que les pics les plus élevés : là aussi la vitesse de l'air est plus faible vers dix heures du matin et plus forte vers dix heures du soir. Nous arrivons à ce résultat que le régime des vents à 300 mètres ressemble beaucoup plus au régime des hautes montagnes qu'à celui des stations basses. Si c'était la règle pour cette altitude, il n'y aurait là rien de singulier. Mais la chose est loin d'être générale. Dans toutes les stations placées à peu près à la même hauteur, Clermont-Ferrand, par exemple, qui est à 400 mètres, les vents ont identiquement les mêmes changements d'allure qu'à Paris et à Londres.

« On arrive donc à cette conclusion que le sommet de la tour Eiffel a un régime spécial et à peu près analogue à celui des montagnes les plus élevées. A quoi tient ce résultat singulier ? C'est que l'observatoire de la tour Eiffel est en quelque sorte isolé dans l'atmosphère, qu'on a les conditions de l'air libre, c'est que l'on opère réellement à 300 mètres au-dessus du sol, tandis que partout ailleurs, quelle que soit l'altitude où l'on se place, la surface du sol qui s'élève en même temps apporte des causes de perturbation partout les mêmes.

« Ces phénomènes étaient loin d'être prévus. J'étais le premier à m'en étonner, et mes confrères à qui j'en ai fait part ont partagé ma surprise. »

Mêmes anomalies pour la température :

« D'une façon générale, la température décroît à mesure qu'on monte. Mais, même en tenant compte de l'abaissement régulier, on trouve qu'à la tour Eiffel les nuits sont beaucoup plus chaudes qu'elles ne devraient et les

journées beaucoup plus froides qu'on pourrait s'y attendre, de sorte que, dans l'intervalle d'une journée, la température y varie bien moins que près du sol.

« L'écart de température dans une même journée y est de 5 degrés. A Paris, au contraire, il est de 10 degrés ; au sommet du Puy-de-Dôme, la température ne varie aussi que de 5 degrés. Ainsi à 300 mètres dans l'air libre les oscillations de température ne sont pas plus grandes que sur une montagne de 1,400 mètres. Or, régulièrement, à cette hauteur considérable, si la loi de décroissance suivait son cours, la différence entre la température du jour et de la nuit devrait être nulle. Il n'en est pas ainsi toujours pour la même cause.

« Le rayonnement de la chaleur absorbée par le sol pendant le jour intervient dans ce cas et maintient l'écart de température de 5 degrés tandis qu'en haut de la tour Eiffel rien de semblable ne se produit, l'air ne s'échauffant que très peu, et la différence est ce qu'elle doit être normalement.

« Dans le même ordre d'idées, on peut préjuger que les étés sur la tour Eiffel seront plus frais et les hivers plus chauds qu'en bas. »

Le pont sur le Forth

Le pont colossal en fer, jeté sur l'embouchure du Forth, en Ecosse, et destiné au passage des trains de chemins de fer, a été inauguré mardi par le prince de Galles, accompagné de son fils, le prince Georges, et du duc d'Edimbourg.

Beaucoup de personnages distingués, de notabilités scientifiques et d'ingénieurs assistaient à cette inauguration. On remarquait la présence de M. Eiffel et des délégués des principales Compagnies de chemins de fer françaises et allemandes.

Le train royal, où se trouvaient les visiteurs, a traversé le pont. Le prince de Galles a enfoncé le dernier rivet, sur la tête dorée duquel on a gravé ces mots : « Dernier rivet fixé par Son A. R. le prince de Galles », au milieu d'un ouragan qui ébranlait le solennel édifice de fer.

Le prince, qui était obligé de maintenir à deux mains son chapeau, a seulement dit : « Ladies et gentlemen, je déclare ouvert le pont de Forth. »

Un triple hurrah lui a répondu et tout le monde a repris sa place dans le train qui est reparti pour la station du pont.

C'était une formidable entreprise que celle que viennent d'accomplir avec tant de succès sir John Fowler et M. Benjamin Baker. Le Firth of Forth, qui sépare le comté de Linlithgow au Sud de celui de Fife au Nord, est un bras de mer de 1 mille 1/2 de largeur. Le

problème consistait à construire un viaduc pouvant supporter le poids des trains de marchandises et de voyageurs lancés à toute vitesse, capable de résister à l'énorme pression du vent qui souffle avec tant de violence dans ces parages, et assez élevé pour qu'à la marée haute les steamers et les bateaux à voile qui naviguent sur le Firth puissent passer au-dessous.

Fort heureusement, il se trouve entre North-Queensferry et South-Queensferry, qui sont les deux points réunis aujourd'hui par le viaduc, une petite île, Inchgarvie (*inch* signifie îlot, île), située presque exactement au milieu de l'estuaire ; sans cette petite île, le pont du Forth était impossible. Mais les difficultés n'en étaient pas moins énormes, étant donné la largeur et la hauteur à atteindre.

Le pont, qui franchit le Forth proprement dit en deux arches, se prolonge de chaque côté pour regagner le niveau voulu et a une longueur totale de 8,091 pieds ou 2,427 mètres ; les deux arches qui partent de l'îlot central pour atteindre les deux rives ont chacune 1,740 pieds d'ouverture (513 mètres) ; deux autres arches plus petites ont chacune 204 mètres d'ouverture ; le reste du viaduc est sur la terre ferme (1,779 pieds sur la rive Sud, 970 pieds sur la rive Nord) et est formé de piliers de maçonnerie reliés par des poutres d'acier supportant le tablier.

Pendant sept ans (les travaux ont commencé en 1883), 2,000 hommes ont travaillé jour et nuit à cette construction que les anciens eussent placée parmi les merveilles du monde. La nuit, la lumière électrique éclairait les ouvriers.

Du niveau de l'eau à marée haute jusqu'à la face inférieure du tablier, il y a 45 mètres, c'est-à-dire deux mètres de plus que toute la hauteur de la colonne Vendôme, et, jusqu'au sommet de l'applique centrale, 405 mètres, ce qui est exactement la hauteur de la flèche des Invalides au-dessus du pavé. Représentez-vous maintenant cet énorme réseau d'acier se prolongeant sur une longueur de plus de 4,600 mètres, deux fois la longueur du boulevard de Strasbourg, et vous aurez une idée de Forth-Bridge.

Comme construction en acier, l'œuvre de sir John Fowler et de M. Benjamin Baker est, sans exception, ce que l'art de l'ingénieur a produit de plus extraordinaire jusqu'à présent.

Mais cela a coûté cher, très cher. Cette entreprise hardie a été faite par quatre Compagnies de chemins de fer, le North-British, le Midland, le North-Eastern et le Great-Northern Railways et revient à 2,250,000 livres sterling, soit cinquante-six millions deux cent cinquante mille francs ! Chacune des quatre Compagnies supporte une partie proportionnelle de cette énorme dépense.

En police correctionnelle :

Madame plaide en séparation contre son brutal époux.

— Voyons, dit le président, quels griefs avez-vous ?

— M'sieur le président, c'est pas des « griefs » que j'ai, c'est des « bleus ».

— Que vous a faits votre mari ?

— Oui, m'sieu le président.

— Quels sont les prétextes qu'il avait pour vous battre ?

— C'est pas des « prétextes » qu'il avait, c'est un manche à balai.

Toto à sa petite sœur, une bambine de huit ans.

— Prête-moi ta corde ?

— Oui, je veux bien, mais, toi, donne moi de tes dragées.

— Après.

— Non, avant... Je connais trop bien les hommes !

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 11 mars

Deuxième représentation de *Madame Favart*, opéra bouffe en 3 actes.

UNE DAME, excellente musicienne, désire donner des leçons de piano et de chant, chez elle ou dans les familles.

S'adresser au bureau du journal.

L'efficacité de la *Pâte Regnaud* est telle et a été si bien constatée dans les rhumes, catarrhes et affections de poitrine, que les médecins les plus distingués la prescrivent de préférence à tous les pectoraux du même genre. Prix 4 fr. 50 la boîte dans toutes les pharmacies, et 49, RUE JACOB, PARIS, MAISON FRÈRE.

Épicerie Centrale

Rue Saint-Jean, Saumur

P. ANDRIEU

CONSERVES DE LÉGUMES DE PREMIÈRE MARQUE

| | |
|---|------|
| Petits pois sup ^{rs} , la boîte p ^r 6 personnes | 0.85 |
| " " " " 3 " " | 0.45 |
| Haricots verts sup ^{rs} , " 6 " " | 0.90 |
| " " " " 3 " " | 0.45 |
| Asperges d'Argenteuil, " 5 " " | 1.30 |
| Macédoine, " " " | 1.80 |
| Jardinière, " " " | 1.40 |
| Pointes d'asperges, la demi boîte | 1.20 |
| Fonds d'artichauts, " " " | 2.00 |

Tomates en flacons et en boîte, fruits de Paris.

Remise des droits par 5 kil. en sortie.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIS PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

cela vaudrait peut-être mieux ?

— Et pourquoi ? dit Darnétal s'arrêtant net.

— Ma sœur est très impressionnable et pas bien portante en ce moment, j'aimerais mieux lui parler la première... Je vous le promets de le faire dès ce soir, ajouta-t-elle.

Le père recommença sa promenade avec agitation.

Dans la famille, on ne transigeait pas sur l'honneur, et le moindre mot de suspicion semblait insupportable. Enfin, Séverin prit son parti.

— Je vais aller me coucher avant son retour, cela vaudra mieux... mais que demain tout soit éclairci, entends-tu ?

— Je vous le promets. N'avez aucune inquiétude, dit-elle en l'enembrassant.

Une demi-heure plus tard, ce fut avec un battement de cœur qu'elle entendit le pas de Flavie dans l'escalier.

Les jeunes filles avaient commencé une robe blanche pour la petite Geneviève, afin que l'enfant pût suivre, avec ses compagnes, les processions de la Fête-Dieu. Elles s'installèrent au travail aussitôt les garçons couchés.

Séverine regarda sa sœur à la dérobée et dut s'en convaincre : la santé de cette dernière

subissait un choc pouvant la compromettre. A la lueur vive et rapprochée de la lampe, apparaissaient la blancheur mate du front et le cerne des yeux. Ceux-ci avaient perdu leur flamme brillante. Ce beau corps semblait fléchir sous un poids trop lourd pour ses forces. Ah ! rien n'annonçait la transfiguration heureuse produite par l'amour libre et fier, la Marjolaine le savait bien... Qui opprimait ainsi la douce créature, faite pour la joie et l'affection ? Elle le découvrirait et la disputerait à toute misère, à toute douleur.

Séverine la voulait heureuse... ne l'avait-elle pas promis à sa mère mourante ? — Son aînée... leur fierté à tous !

La jeune fille sentait les larmes lui monter aux yeux, mais elle les refoula d'un puissant effort. Oui, François avait raison, il devait y avoir là un épervier quelconque... il fallait agir sans délai.

— Flavie, dit-elle le cœur palpitant, mais l'accent ferme, est-ce vrai que tu as un promis ?

A cette apostrophe inattendue, l'aînée Darnétal tressaillit.

— Promis... répéta-t-elle comme si ce mot lui semblait singulier.

— Mais oui, on dit que tu parles au poseur des Rumfort : le bruit en est arrivé jusqu'au père.

Flavie rougit d'une manière prodigieuse, mais continua à travailler sans répondre.

— Allons, dit Séverine — elle lui enleva l'ouvrage, puis s'empara de ses deux mains — regarde-moi, je t'en supplie, l'aimes-tu ?

Flavie leva ses beaux grands yeux et dit avec un geste découragé :

— Je ne sais pas.

Sa sœur n'y comprenait rien.

Peu habile à l'analyse des tempéraments compliqués et à celle de la puissance nerveuse sur le cerveau, elle fut prise d'un frisson.

— Voyons, raconte-moi les choses, supplia-t-elle en entourant Flavie de ses deux bras.

— Que veux-tu que je te dise, répondit celle-ci avec le ton d'une personne lassée et insouciant d'elle-même, il est ami avec M. Combal et vient souvent à la maison. Madame, elle-même, paraît l'affectionner... Puis, il y a eu les soirées de magnétisme.

— Quoi ! le magnétisme ?

— Un pouvoir extraordinaire qu'il a sur les autres.

— Ah !

Tout cela paraissait étrange.

— Ainsi il t'a parlé de son amour... il t'a demandé à devenir sa femme ?

— Oui, bien des fois. M^{me} Combal l'encourageait.

— Et toi, qu'as-tu répondu ?

— Pas grand chose.

Flavie s'appuya à la muraille... cet interrogatoire la fatiguait.

Séverine ne reconnaissait plus sa sœur dont la douceur habituelle n'exclut ni la force du cœur, ni une fierté innée.

— Es-tu décidée à l'épouser ? continua l'impitoyable fille.

Flavie tressaillit en ouvrant de grands yeux ébahis... puis, reprenant son calme, elle dit avec lenteur :

— Puisqu'on en parle comme d'une chose faite... s'il convient à papa...

— Mais enfin l'aimes-tu ? interrompit Séverine avec un geste d'impatience.

— Quand il est là, répondit Flavie en essayant de réagir contre sa faiblesse, il me semble que ma volonté est rivée à la sienne... que je dois lui appartenir... Lorsqu'il est parti, je me sens soulagée et libre... peut-être est-ce ainsi l'amour ?

(A suivre.)

FAILLITE BARDET JEAN

Par jugement en date du 40 mars 1890, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Bardet, Jean, charbonnier à Champ-de-Niveau, commune de Montrouil-Bellay.

M. Milon a été nommé juge-commissaire et M. Louis Bonneau, syndic provisoire.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement.

Pour extrait,
(237) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 16 MARS 1890, à 2 heures, en l'étude de M^e BRAC,

Deux Maisons de commerce

N^{os} 24 et 26, rue Saint-Nicolas, et n^o 9, rue de la Fidélité, à l'angle de ces deux rues.

BON PLACEMENT
Facilités de paiement.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A CÉDER

UN ÉTABLISSEMENT DE

LOUEUR DE VOITURES

DE REMISE

Bonne Clientèle

S'adresser à M. TOURET, rue d'Orléans, 53. (220)

A Louer présentement

UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE

Située rue de Poitiers et rue de la Chouetterie.

S'adresser à M. BARTHÉLEMY-BERGER, rue de la Chouetterie, 44.

JARDIN A VENDRE

Ou à Louer présentement

S'adresser à M^{me} DERUET, 1, rue Saint-Nicolas.

ADJUDICATION DES TRAVAUX d'entretien

Des Bâtimens militaires de la place de Saumur

Pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Le LUNDI 31 MARS 1890, à 1 heure de l'après-midi, il sera procédé en séance publique, dans une des salles de l'Hôtel de Ville de Saumur, à l'adjudication sur soumissions cachetées, en sept lots, des travaux d'entretien des bâtimens militaires de la place de Saumur, pendant les années 1890 à 1895 inclus.

Toutes les pièces relatives au marché sont déposés au bureau du Génie, place Saint-Nicolas, à Saumur, où le public peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de 8 heures à 11 heures du matin, et de 1 heure à 5 heures de l'après-midi.

Grand Hôtel d'Anjou

Rue d'Orléans, à Saumur.

S'adresser à M. ODOUARD, qui l'exploite. (138)

APPARTEMENT A LOUER

S'adresser à M. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 57.

GUERISON
Certains et Radicaux de toutes les Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.
MÈME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres.
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

INFLUENZA, Rhumes, Toux, Bronchites
Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de A. PRADEAU

Pharmacien de 1^{re} classe, 27, rue de la Tonnelle.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846.
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR
PILLET-BERSOULLE, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.
Accords, Réparations, Echanges et Locations de Pianos.
La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.
Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.
600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement.
Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.
La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

ÉPICERIE PARISIENNE
IMBERT ET FILS
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38
Baisse de prix. — Conserves de 1^{er} choix

| | | | | |
|----------------------------------|-------------|------|-----------|------|
| Petits pois..... | la boîte | 0.85 | la 1/2 | 0.45 |
| » » très fins..... | — | 1.60 | — | 0.85 |
| Haricots verts..... | — | 0.85 | — | 0.45 |
| » » très fins..... | — | 1.50 | — | 0.80 |
| Asperges entières..... | — | 1.30 | le flacon | 2.25 |
| Sardines à l'huile depuis..... | — | 0.40 | — | — |
| Thon à l'huile depuis..... | — | 0.75 | — | — |
| Homard entier..... | boîte plate | 0.80 | et | 1.25 |
| Saumon du Japon..... | la boîte | 0.90 | et | 1.40 |
| Filets de harengs à l'huile..... | — | 0.50 | et | 0.80 |

SULFATE DE CUIVRE
1^{re} Marque 98 0/0 de pur
Entrepôt : Rue Daillé, SAUMUR
Chez M. A. COURTET
Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

| STATIONS | Mixte matin | Mixte matin | Mixte matin | Expr. matin | Omn. matin | Omn. soir | Expr. soir | Expr. soir | Omn. soir |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|-----------|------------|------------|-----------|
| Paris | | | | 7 55 | 12 50 | 7 55 | 8 30 | 11 25 | |
| Chartres | 6 » | | | 9 34 | 10 5 | 2 51 | 9 43 | 10 16 | 1 23 |
| Château-du-Loir | 10 13 | | | 12 24 | 1 58 | 6 35 | 12 28 | 1 8 | 4 50 |
| Noyant-Méon | 11 20 | | | 1 7 | 3 8 | 7 40 | 1 13 | » | 5 54 |
| Liniers-Bouton | 11 29 | | | » | 3 17 | 7 49 | » | » | 6 4 |
| Vernantes | 11 43 | | | » | 3 30 | 8 » | » | » | 6 13 |
| Blou | 11 54 | | | » | 3 41 | 8 10 | » | » | 6 23 |
| Vivv | 12 2 | | | » | 3 49 | 8 17 | » | » | 6 31 |
| SAUMUR (Orl.) (arrivée) | 12 15 | | | 1 41 | 4 2 | 8 29 | 1 48 | 2 22 | 6 42 |
| (départ) | 12 23 | | | 1 47 | 4 14 | 8 34 | 1 54 | 2 28 | 6 53 |
| Nantilly (arrivée) | 12 31 | | | » | 4 22 | 8 41 | » | » | 7 |
| SAUMUR (Etat) (arrivée) | 12 41 | | | » | 4 34 | 8 51 | » | » | 7 11 |
| (départ) | | 8 31 | 10 37 | » | 4 11 | 8 30 | » | » | 6 50 |
| Nantilly (départ) | | 8 37 | 10 44 | » | 4 23 | 8 43 | » | » | 7 3 |
| Chacé-Varrains | | 8 48 | 10 52 | » | 4 29 | 8 49 | » | » | 7 9 |
| Brézé-Saint-Cyr | | 9 2 | 11 | » | 4 37 | 8 56 | » | » | 7 17 |
| Montreuil-Bellay | | 9 19 | 11 24 | 2 18 | 4 57 | 9 11 | 2 22 | 2 59 | 7 29 |
| Thouars | | | 11 57 | 2 45 | 5 35 | 9 37 | 2 44 | 3 28 | 8 |
| Niort | | | | 3 58 | 4 30 | 8 42 | 4 31 | 5 20 | 10 32 |
| Saintes | | | | | 6 30 | 11 52 | 6 12 | 7 53 | 2 3 |
| Bordeaux | | | | | 9 52 | 3 34 | 9 | 11 13 | 4 54 |

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

| STATIONS | Mixte matin | Mixte matin | Mixte matin | Expr. matin | Mixte soir | Omn. matin | Mixte soir | Expr. soir | Expr. soir |
|-------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| Bordeaux | | | | 5 40 | | 8 20 | | | 3 |
| Saintes | | | | 7 15 | 9 9 | 11 39 | | | 6 43 |
| Niort | | | | 9 32 | 10 55 | 2 5 | 5 30 | 8 10 | 8 29 |
| Thouars | | 6 5 | 12 11 | 12 42 | 1 35 | 4 15 | 8 21 | 9 59 | 10 46 |
| Montreuil-Bellay | 9 35 | 6 38 | | | 1 4 | 2 37 | 4 55 | 9 6 | 10 32 11 15 |
| Brézé-Saint-Cyr | 9 55 | 7 18 | | | » | 2 50 | 5 18 | 9 41 | » |
| Chacé-Varrains | 10 7 | 7 27 | | | » | 2 57 | 5 26 | 9 49 | » |
| Nantilly (arrivée) | 10 13 | 7 34 | | | » | 3 2 | 5 31 | 9 55 | » |
| SAUMUR (Etat) (arrivée) | 10 22 | 7 45 | Mixte matin | | » | 3 13 | 5 42 | 10 3 | » |
| (départ) | | 7 25 | 11 25 | » | » | 2 52 | 5 20 | » | » |
| Nantilly (départ) | | 7 38 | 11 36 | » | » | 3 3 | 5 33 | » | » |
| SAUMUR (Orl.) (arrivée) | 7 47 | 11 44 | 1 31 | 3 11 | 5 41 | | | 10 59 | 11 46 |
| (départ) | 7 57 | 11 54 | 1 36 | 3 15 | 5 45 | | | 11 | 7 11 53 |
| Vivv | 8 10 | 12 10 | » | 3 27 | 5 59 | | | | » |
| Blou | 8 19 | 12 19 | » | 3 35 | 6 8 | | | | » |
| Vernantes | 8 32 | 12 33 | » | 3 46 | 6 20 | | | | » |
| Liniers-Bouton | 8 45 | 12 46 | » | 3 57 | 6 32 | | | | » |
| Noyant-Méon | 8 59 | 1 | 2 12 | 4 9 | 6 44 | | | 11 44 | » |
| Château-du-Loir | 10 10 | 2 9 | 2 58 | 5 22 | 7 58 | | | 12 26 | 1 12 |
| Chartres | 2 47 | | 5 54 | 9 26 | 12 4 | | | 3 26 | 4 05 |
| Paris | 5 25 | | 7 30 | 11 50 | 2 27 | | | 5 10 | 5 45 |

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

| STATIONS | Mixte matin | Mixte matin | Mixte soir | STATIONS | Mixte matin | Omn. soir | Mixte soir |
|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Saumur | 7 52 | 11 21 | 4 31 | Chinon | 7 41 | 4 34 | 9 5 |
| Port-Boulet | 8 40 | 12 12 | 6 50 | Port-Boulet | 8 10 | 4 56 | 9 45 |
| Chinon | 9 4 | 12 50 | 7 14 | Saumur | 9 4 | 7 6 | 10 32 |

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

| STATIONS | Mixte matin | Mixte matin | Marc. matin | Omn. soir | Mixte soir |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-----------|------------|
| Poitiers | 6 5 | 6 55 | 12 53 | | |
| Moncontour | 7 41 | 10 48 | 2 27 | | |
| Loudun | 8 41 | 1 46 | 3 4 | | |
| Montreuil (ar.) | 9 21 | 3 24 | 4 38 | | |
| (départ) | 6 53 | 9 29 | 4 25 | 9 30 | |
| le Vaudelnay | 7 4 | 9 40 | 4 46 | 5 10 | 9 41 |
| Baugé | 7 14 | 9 50 | 5 30 | 5 19 | 9 52 |
| Doué | 7 22 | 9 57 | 6 16 | 5 26 | 10 1 |
| Martigné | 7 43 | 10 17 | 7 5 | 5 40 | 10 24 |
| Angers | 9 12 | 11 45 | 9 50 | 7 10 | |

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

| STATIONS | Omn. matin | Mixte matin | Marc. matin | Omn. matin | Omn. soir |
|-----------------|------------|-------------|-------------|------------|-----------|
| Angers | 4 40 | | 7 30 | 11 48 | 5 57 |
| Martigné | 6 1 | 8 26 | 11 | 1 13 | 7 42 |
| Doué | 6 24 | 8 57 | 11 54 | 1 37 | 8 12 |
| Baugé | 6 30 | 9 7 | 12 16 | 1 44 | 8 21 |
| le Vaudelnay | 6 37 | 9 16 | 12 34 | 1 8 | 8 41 |
| Montreuil (ar.) | 6 46 | 9 26 | 12 48 | 2 1 | 8 41 |
| (départ) | 7 36 | | 1 26 | 2 15 | 9 14 |
| Loudun | 8 24 | | 4 14 | 3 | 10 13 |
| Moncontour | 8 55 | | 6 8 | 3 29 | 10 48 |
| Poitiers | 10 33 | | 10 40 | 5 | 12 16 |

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

| STATIONS | Direct mixte soir | Omn. mixte matin | Expr. mixte matin | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Omn. mixte soir | Expr. mixte soir |
|------------------|-------------------|------------------|-------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Nantes | 10 45 | | 8 25 | 8 55 | 12 7 | 3 40 | 7 35 |
| Angers | 2 19 | 6 30 | 10 29 | 12 | 2 57 | 5 35 | 9 35 |
| La Métré | 2 52 | 7 10 | 10 54 | 12 37 | 3 42 | 6 46 | 10 1 |
| Les Rosiers | | 7 19 | 11 2 | 12 46 | 3 52 | 6 25 | |
| Saint-Clément | | 7 26 | | 12 53 | 3 59 | 6 32 | |
| Saint-Martin | | 7 33 | | 12 59 | 4 7 | 6 39 | |
| Saumur (arrivée) | 3 22 | 7 46 | 11 18 | 1 11 | 4 20 | 6 52 | 10 24 |
| (départ) | 3 27 | 7 52 | 11 16 | 1 15 | 4 31 | 7 | 10 30 |
| Varennes | | 8 5 | 11 32 | 1 29 | 4 45 | 7 13 | |
| Port-Boulet | 3 52 | 8 20 | 11 41 | 1 40 | 5 1 | 7 29 | 10 50 |
| Langeais | 4 26 | 8 59 | 12 3 | 2 14 | 5 46 | 8 11 | 11 16 |
| Tours (arrivée) | 5 5 | 9 42 | 12 46 | 2 53 | 6 35 | 8 51 | 11 48 |
| Paris (arrivée) | 10 39 | 4 40 | 10 46 | 2 35 | | 5 7 | |

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

| STATIONS | Expr. mixte soir | Omn. mixte soir | Omn. mixte matin | Omn. mixte matin | Expr. mixte matin | Omn. mixte matin | Direct mixte matin |
|------------------|------------------|-----------------|------------------|------------------|-------------------|------------------|--------------------|
| Paris | 8 45 | 9 40 | 11 25 | 12 45 | 11 20 | 9 10 | 12 20 |
| Tours | 1 23 | 5 | 7 15 | 10 47 | 2 53 | 5 25 | 8 47 |
| Langeais | 2 13 | 5 43 | 8 | 11 38 | 3 30 | 6 8 | 9 30 |
| Port-Boulet | 2 38 | 6 20 | 8 39 | 12 11 | 3 50 | 6 43 | 10 7 |
| Varennes | | 6 32 | 8 51 | 12 22 | | 6 54 | 10 19 |
| Saumur (arrivée) | 2 57 | 6 45 | 9 4 | 12 33 | 4 5 | 7 6 | 10 32 |
| (départ) | 3 3 | 6 52 | 9 12 | 12 39 | 4 9 | 7 12 | 10 42 |
| Saint-Martin | | 7 6 | 9 26 | 12 51 | | 7 25 | |
| Saint-Clément | | 7 13 | 9 33 | 12 57 | | 7 32 | |
| Les Rosiers | | 7 21 | 9 41 | 1 4 | 4 25 | 7 39 | |
| La Métré | 3 28 | 7 32 | 9 52 | 1 13 | 4 32 | 7 48 | 11 13 |
| Angers (arrivée) | 3 57 | 8 21 | 10 41 | 1 54 | 4 57 | 8 32 | 11 53 |
| Nantes (arrivée) | 5 55 | 8 24 | 1 51 | 5 38 | 6 42 | 12 | |

SAUMUR — LA FLÈCHE